|  |  |
| --- | --- |
|  | **PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL EN SOINS DE SANTÉ DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (FIQ–SISSAT) TENUE LE SIX (6) SEPTEMBRE 2018 PAR VISIOCONFÉRENCE EN 3 RENCONTRES DANS LES 9 ÉTABLISSEMENTS DU CISSSAT (ROUYN-NORANDA, AMOS, VAL-D’OR, SENNETERRE, MALARTIC, MACAMIC, LA SARRE, VILLE-MARIE, TÉMISCAMING-KIPAWA).** |

1. **MOT D’OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE**

L'ouverture des séances sont à 8h15, 13H15 ET 16H15.

L’établissement de Val-d’Or n’a pas eu de salle à la rencontre de 8h et de 13h.

Le mot de bienvenue est présenté par M. Michaël Bouchard.

1. **NOMINATION D’UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D’ASSEMBLÉE**

Présenté par : M. Michaël Bouchard, président.

|  |
| --- |
| **IL EST PROPOSÉ :**« De nommer Daniel Pronovost pour agir à titre de président d’assemblée et de nommer Véronique Ethier pour agir à titre de secrétaire d’assemblée. »**Nancy Moore – Michaël Bouchard** **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ** |

1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Daniel Pronovost explique le déroulement de la rencontre et l’ordre du jour. Explication du fonctionnement de la visioconférence, ainsi que du fonctionnement des votes par établissement et par l’accumulation des 3 séances.

Un point varia est ajouté par le comité exécutif, avec le point élection au comité intermédiaire.

|  |
| --- |
| **IL EST PROPOSÉ :**« D’adopter l’ordre du jour de l’assemblée générale du 6 septembre 2018 tel qu’amendé. »**VÉRONIQUE ETHIER – NANCY MOORE** **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** |

1. **PRÉSENTATION DE L’ENTENTE DE GARANTIE D’HEURE**

Mme Nancy Moore fait la présentation de ce point.

Un vote à main levée est fait pour savoir si les membres veulent la lecture de l’entente de garantie d’heure. Première et deuxième rencontre, les membres refusent à l’unanimité que l’entente soit lue. À la troisième rencontre, les membres ont refusé à la majorité contre la lecture de l’entente.

**LE COMITÉ EXÉCUTIF RECOMMANDE :**

« D’ADOPTER L’ENTENTE DE GARANTIE D’HEURE TELLE QUE PRÉSENTÉE »

**NANCY MOORE-MICHAËL BOUCHARD** **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

1. **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

Mme Véronique Ethier fait la lecture des prévisions budgétaires, point par point. Peu d’explications sur l’année 2017. Elle ajoute qu’elle vient de recevoir la facture du CISSS pour le dépassement des libérations syndicales en 6.02 et 6.08, pour un montant de 80 781.13$, qu’il faut déduire du montant de 714 085$. Donc pour l’année 2017, nous avons un surplus de 633 303 $. Explication des prévisions pour l’année 2018, ainsi que le réel en mi-année.

Voir document en annexe.

Période de questions.

**IL EST PROPOSÉ :**

« D’adopter les prévisions budgétaires telles que présentées ».

**VÉRONIQUE ETHIER-MICHAËL BOUCHARD**  **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

1. **ÉLECTION D’UN MEMBRE AU COMITÉ ÉLECTION**

Présentation faite par Mme Vicky Lessard. Explication que la personne qui était sur le poste de substitut est sur un poste de remplacement. Il nous faut donc une personne sur le poste vacant. Un avis est offert aux personnes présentes.

À la première rencontre, Mme Marie-Hélène Dubé souhaite être membre du comité. Nous lui expliquons que nous devons faire la demande aux 2 autres rencontres, et que s’il y a d’autres personnes d’intéressés, il y aura élection.

À la deuxième rencontre, Mme Kristle Gravel dit être intéressée par le poste. Nous lui expliquons qu’il y aura des élections à 2 ou selon le nombre de candidatures d'ici la dernière rencontre.

À la dernière rencontre, Claudette Bédard, membre du comité élection, nous annonce qu’elle donne sa démission de ce poste, puisqu’elle va partir à la retraite sous peu. Comme personne n’est intéressé par le poste, nous convenons d’élire Marie-Hélène Dubé et Kristle Gravel sur le comité. Une dernière demande de substitut est lancée. Personne ne donne sa volonté de faire partie en tant que substitut du comité.

1. **ÉLECTION AU POSTE VACANT DU COMITÉ INTERMÉDIAIRE**

Mme Vicky Lessard explique qu’il y a eu des élections des titres d’emploi de chaque unité locale. Il y a 2 postes qui n’ont pas eu de candidature, soit les postes d’inhalothérapeute à Amos et Ville-Marie. Nous voudrions mettre un amendement sur les statuts et règlements pour qu’un autre titre d’emploi puisse postuler pour le poste vacant, pour avoir un comité complet, soit de 27 personnes.

Considérant que les présents statuts et règlements du FIQ-SISSAT ne prévoient pas de mesure alternative pour pourvoir un poste réservé à un titre d'emploi au conseil intermédiaire laissé vacant après un appel de candidatures

**IL EST PROPOSÉ :**

« D’ajouter aux présents statuts, qu'advenant qu'aucune candidature n'est soumise au comité d'élection pour un poste de représentante du titre d'emploi au sein du conseil intermédiaire, qu'après un premier appel de mise en candidature, les postes non comblés seront soumis à un second appel et ouverts à tout titre d'emploi. Par ailleurs, advenant qu’à ce 2e tour d’appel de candidatures, une candidate détenant le titre d’emploi spécifique au poste vacant, celle-ci soit privilégiée par rapport aux autres titres d’emploi, et ce, sans avoir eu recours à une élection. »

**VICKY LESSARD-MICHAËL BOUCHARD**  **ADOPTÉE À MAJORITÉ**

1. **DEMANDE DE FINANCEMENT DE L’UQAT**

M. Michaël Bouchard fait la présentation de ce point. Une demande de 5000$ nous a été demandée pour un projet de recherche sur la douleur. Une demande à la FIQ est faite sur le fait de répondre aux demandes d’aide de financement. Nous sommes conscients, qu’il faudra statuer sur les montants à mettre et comment nous voulons le diviser.

Après une période de questions/commentaire, nous en venons à statuer que nous ne voterons pas sur ce point. Nous en reparlerons, à une prochaine rencontre, lorsque nous aurons la réponse de la FIQ.

1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 SEPTEMBRE 2017**

Lecture non faite du procès-verbal puisqu’il était disponible sur le site du FIQ-SISSAT. Explication, que seulement les membres présents l’an passé peuvent l’adopter.

**IL EST PROPOSÉ :**

« D’adopter le procès-verbal du 6 septembre 2017 tel que présenté »

**VÉRONIQUE ETHIER – VICKY LESSARD ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

1. **MOT DE CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

M Michaël Bouchard fait le mot de clôture. L’ordre du jour étant épuisé, les assemblées sont levées à 9h45, 14h15 et 17h50.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Daniel Pronovost, président d’assemblée |  | Michaël Bouchard, président FIQ-SISSAT |
|  |  |  |
| Véronique Ethier, secrétaire d’assemblée |  |   |
|  |  |  |

LISTE DE PRÉSENCES

Val-d’Or :

1. Cynthia Pilon
2. Julie Côté
3. Chantale Lévesque
4. Isabelle Trudel
5. Marie-Êve Richard-Tremblay
6. Cindy Guénette
7. Nathalie Lafrenière
8. Darquise Bégin
9. Cindy Yergeau
10. Josyann Trudel
11. Francis Morel
12. Chantal Fontaine
13. Judith Lambert-Hamel
14. Alfredo Sanabra

Malartic :

1. Manon Girard
2. Lucie Côté

Amos :

1. Lynda Coulombe
2. France Marchand
3. Céline Lachance
4. Vicky Lessard
5. Karine Boutin
6. Huguette Belley
7. Manon Morisette
8. Julie Breton
9. Sylvie Larochelle

Rouyn-Noranda :

1. Maryse Tessier
2. Chantal Harvey
3. Michaël Bouchard
4. Jean-François Beaulé
5. Émilie Brousseau
6. Céline Aubé
7. Carole Gendron

Ville-Marie :

1. Marie-Hélène Dubé
2. Sonia Lacroix
3. Amélie Perron
4. Janelle L’Heureux
5. Véronique Ethier
6. Émilie Noël

LaSarre :

1. Nicole Aubin
2. Nancy Moore
3. Martin Lefebvre
4. Kristle Gravel
5. Caroline Langevin
6. Jessica Mailloux
7. Katy Ducharme
8. Karine Fortin
9. France Lavoie
10. Claudette Bédard
11. Carmen Gosselin
12. Annie Bilodeau

Macamic :

1. Sylviane Neveu
2. Nancy Claveau
3. Dominique Aubin
4. Julie Bédard